



BAC
Bureau d'assurance
du Canada

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résilience face aux catastrophes naturelles : le BAC propose trois pistes d'action pour le Québec

Montréal, le 25 août 2026 – À l'approche des élections générales, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) rappelle l'importance de l'adaptation aux catastrophes naturelles et aux événements météorologiques extrêmes.

En effet, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, des tempêtes et d'autres événements météorologiques extrêmes entraîne des conséquences importantes pour les ménages, les municipalités, les entreprises et les infrastructures publiques. De plus, ces événements représentent désormais un défi économique majeur qui exerce une pression croissante sur les finances publiques, les programmes d'aide financière et les coûts de reconstruction.

« Les catastrophes naturelles ne sont plus des événements ponctuels; elles exigent une adaptation collective et une vision à long terme. Renforcer la résilience des collectivités est devenu un impératif économique et social. C'est une responsabilité partagée entre les gouvernements, les municipalités, les acteurs économiques, les assureurs et les citoyens. Pour répondre efficacement à l'évolution des risques, une approche globale et concertée est nécessaire », souligne Laurent Fafard, vice-président Québec du Bureau d'assurance du Canada.

Une telle approche doit prioriser trois mesures:

1. Bonifier le soutien financier aux propriétaires

Accroître l'aide destinée aux propriétaires afin de favoriser l'adoption de mesures d'adaptation et de mitigation des risques, notamment l'installation de clapets antiretour, l'amélioration du drainage des terrains et la mise en place de dispositifs de protection contre les inondations.

2. Renforcer l'appui aux municipalités

Soutenir davantage les municipalités dans la planification, l'entretien et l'adaptation des infrastructures publiques afin qu'elles puissent mieux faire face à l'évolution des risques climatiques et protéger les milieux de vie.

3. Encadrer davantage l'aménagement du territoire

Limiter le développement de nouvelles constructions dans les zones les plus exposées aux risques d'inondation ou à d'autres aléas naturels afin de réduire durablement la vulnérabilité des collectivités. Ces mesures constituent des investissements stratégiques susceptibles de générer des bénéfices importants à moyen et à long terme en réduisant les coûts liés aux sinistres, aux indemnisations, aux interventions d'urgence et à la reconstruction.

« Investir dans l'adaptation aujourd'hui, c'est réduire les coûts humains, économiques et financiers de demain. C'est aussi la clé pour maintenir l'accessibilité à l'assurance. Il est possible d'agir dès maintenant pour bâtir des collectivités plus résilientes partout au Québec », ajoute M. Fafard.



À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre. Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à visiter notre site Web bac-quebec.qc.ca.

- 30 -

Renseignements médias

Mélanie Fontaine
Conseillère principale, Communications – BAC
medias@bac-quebec.qc.ca